

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 14.03.2025

. d'affichage : 14.03.2025

N° de la délibération : 2025-27

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 43

. votants : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, Mmes CHAPUIS-ROUX Elodie, LEFEVRE Sandra, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, LECOMTE Frédéric, MUSEUX Gérard, Mme POLIN Justine, MM. RIMETTE Jean-Michel, JOLY Vincent, Mme TOTET Fanny, M. LEMAITRE Jean-Pierre, MM. DE WITEASSE THEZY Charles, HAY Francis, ORIER Francis, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZOONE Nathalie, M. ZOIS Christophe, Mme ZURICH Christine, M. FRISON Fabrice,

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.
Mme POLIN Justine avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
Mme TOTET Fanny avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.
Mme LEFEVRE Sandra avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane,

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.
M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ADHESION A L'ASSOCIATION AGRO-SPHERES 2025

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme dispose d'un tissu économique dynamique, notamment dans des filières d'excellence telles que l'industrie agroalimentaire, avec des entreprises de renom comme Nigay, Tereos, Ajinomoto, Innovafeed, Nelfruit SCA, etc.

Afin de soutenir cette filière, créatrice de nombreux emplois directs et induits sur le territoire, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association Agro-Sphères, qui regroupe 750 membres de la filière agroalimentaire des Hauts-de-France. Cette association valorise la filière, accompagne les entreprises et assure la promotion du territoire.

L'adhésion vise à favoriser les échanges entre les acteurs de la filière afin de mieux anticiper les besoins à venir, faciliter les investissements directs et développer les synergies avec l'écosystème agroalimentaire déjà présent sur le territoire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « Développement économique » de la Communauté de Communes,

Vu la proposition d'adhésion à l'association Agro-Sphères pour l'année 2025, pour un montant de 1320€,

Considérant l'intérêt communautaire que représente cette adhésion pour soutenir le développement de la filière agroalimentaire sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 1 voix contre (Mme MERCIER Marie-Estelle), 8 abstentions (MM. BARBIER Marc, CARPENTIER Pierre, FRIZON Hervé, Mme GENSE Caroline, MM. LALOI François, MUSEUX Gérard, Mme RAGUENEAU Françoise, M. SLOSARCZYK Florian), 2 n'ont pas pris part au vote (MM. LEPERE Didier, SLOSARCZYK Eric),

. approuve l'adhésion à l'association Agro-Sphères pour l'année 2025, pour un montant de 1320€.

. autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

. autorise le Président à signer tous les documents relatifs au renouvellement de cette adhésion.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,

